PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2020

Délibérations du Conseil Municipal Séance du 05 mars 2020

L'an deux mille vingt, le 05 mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 28-02-2020 La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28-02-2020

Présents:

M. PIQUEMAL François, Mme ALVAREZ Juliette, M. PAVAN René, M. ALCIBIADE Claude, M. MOULIS Patrice, Mme TOURNUT Yolande, M Franck MUNIGLIA, Mme VASSAL Laurence, M. MARQUET Dominique, Mme ECHEVARRIA Hélène

<u>Représentés</u>: M. BETREMIEUX Francis a donné procuration à M. Dominique Marquet, M. CHIVIALLE Jean-Luc a donné procuration à Mme Hélène ECHEVARRIA <u>Absents</u>: Mme PEREA Sylvie,

Excusés:

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

En exercice: 14

Présents: 11

Votants: 13

Absents: 3

La séance est ouverte à 20H39

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25/02/2020 à l'unanimité

I /Informations sur les décisions prises par Mme le Maire par délégation du CM depuis la séance du 25/02/2020

Fournisseurs	Objet	MONTANT TTC
Pomona	alimentation	63.66
pomona	alimentation	257.18
pomona	alimentation	204.39
cemex	enrobé	25.80
Dudreuil auto	Entretien peugeot	313.44
AMF	Abonnement	230.00
fuzz	gazette	306.00
depeche	annonce	90.00
avlis	Cellule de refroidissement	6906.00
placobat	Cloisons sdf	6515.46
Techni ceram	Carrelage/faïence	25179.43
Le grepiacois	alimentation	453.59
pomona	alimentation	257.18
pomona	alimentation	309.17
Signaud girod	panneaux	132.60
sedi	Code électoral	20.57
petr	Dossier d'urbanisme	1874.25
petr	Dossier d'urbanisme	1262.25

II/ Délibérations:

D 2020-02-10: Finances : Rénovation de l'ancienne chapelle

Vu, la délibération n°165/2018 prise par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, en date du 11 septembre 2018 portant définition de l'intérêt communautaire de la compétence « Action sociale »,

Vu, la délibération n°68/2019 prise par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, en date du 2 avril 2019 portant approbation de la convention avec l'association Confluences pour la gestion d'un chantier d'insertion spécialisé dans la restauration et la préservation du patrimoine bâti,

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, bénéficiant d'une expérience en matière d'insertion puisqu'elle gère depuis 1996 un chantier d'insertion spécialisé dans les travaux d'entretiens des cours d'eau, a souhaité développer son engagement dans ce domaine : depuis le mois de mai 2019, par convention avec l'association ARPADE-Confluences, la CCBA porte un nouveau chantier d'insertion spécialisé dans la restauration et la préservation du petit patrimoine bâti communal.

La convention passée entre l'association et la CCBA a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre d'une action d'insertion au profit de personnes recrutées sur le chantier d'insertion « les ateliers du Bassin Auterivain », piloté et encadré par l'association, ayant pour support d'insertion : la restauration et la préservation du petit patrimoine bâti communal.

La rénovation de l'ancienne chapelle de Grépiac, étant inscrite à la programmation des travaux 2020 établie par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dont le montant prévisionnel des travaux est fixé à 15 748.06 € TTC.

Considérant cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'aide financière et technique du Conseil Départemental CERTIFIE avoir inscrit les crédits nécessaires au budget

III/ Questions Diverses COVID-19

Référent pandémie:

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune a reçu des directives de la préfecture. Le conseil Municipal doit nommer un référent pandémie.

Le conseil Municipal décide que Madame Laurence VASSAL sera le référent.

Le personnel communal: Madame le Maire informe l'assemblée que dès vendredi 6 mars 2020 une note de service sera établie afin de donner des consignes au personnel communal: ne plus se serrer la main ou faire la bise pour se saluer.

Séance levée à 21h40

Céline GABRIEL	Franck MUNIGLIA	VASSAL Laurence
PIQUEMAL François	PAVAN René	ALVAREZ Juliette
ALCIBIADE Claude	BETREMIEUX Francis	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA Hélène	MARQUET Dominique	MOULIS Patrice
PEREA Sylvie	TOURNUT Yolande	